

Rana Plaza, 1138 morts : halte à l'impunité des multinationales

samedi 19 avril 2014

Aujourd'hui rien n'oblige les grandes entreprises multinationales à répondre des conséquences de leurs actes à l'étranger. Ainsi, là où les États ne protègent pas leurs populations, celles-ci se retrouvent face à un déni de justice.

Défiant les lobbies des multinationales, quatre groupes parlementaires français ont déposé une proposition de loi à l'Assemblée nationale visant à créer une responsabilité juridique entre les maisons-mères et leurs filiales et sous-traitants.

Malgré les engagements du Président de la République" [1] , le gouvernement fait la sourde oreille. Il semble plus sensible à défendre les intérêts des multinationales, qui souhaitent continuer sans entrave leur course au profit, qu'à la situation dramatique des travailleurs des pays du Sud et à la volonté de son propre Parlement. Une immense vague de mobilisation citoyenne et médiatique est cruciale pour rappeler à François Hollande ses engagements.

Les 1138 victimes qui ont perdu leur vie sous les décombres du Rana Plaza, au Bangladesh, ne sont-elles pas suffisantes pour que le gouvernement français agisse ? Si cette loi était discutée et adoptée, il deviendra possible d'éviter de futurs Rana Plaza, mais aussi des Bhopal, des Erika, ou même des Florange... Signez et envoyez cette pétition à vos proches pour en finir avec cette course obscène au moins-disant social et environnemental qui frappe les travailleurs du Nord comme du Sud !

CCFD-Terre Solidaire, Collectif Ethique sur l'étiquette, Peuples Solidaires, Sherpa, CGT, Terre des Hommes France membres du Forum Citoyen pour la RSE.

Le texte de la proposition de loi :

- www.assemblee-nationale.fr/14/propositions/pion1524.asp

- www.assemblee-nationale.fr/14/propositions/pion1519.asp

Texte de la pétition :

Monsieur le Président,

en tant que citoyen-ne je demande que la proposition de loi sur le devoir de vigilance des multinationales déposée le 7 novembre 2013 à l'Assemblée nationale soit inscrite au calendrier parlementaire d'ici le 30 juin 2014.

Pour éviter de futurs drames, tel que celui du Rana Plaza, il faut rendre les entreprises multinationales juridiquement responsables de leurs actes à l'étranger. C'est parce que rien n'oblige une maison-mère ou un donneur d'ordre à rendre des comptes que de telles tragédies se produisent, en toute impunité.

Pour que les droits humains prévalent sur la course au profit, pour que les entreprises assument leurs responsabilités, pour que justice soit rendue aux victimes, nous vous demandons de soutenir cette proposition de loi.

Signer en ligne sur avaaz.org

Notes

[1] Je souhaite que soient traduits dans la loi les principes de responsabilité des maisons-mères vis-à-

vis des agissements de leurs filiales à l'étranger lorsqu'ils provoquent des dommages environnementaux et sanitaires", François Hollande, le 12 avril 2012.

Copyright © Site de l'Association Adéquations - <http://www.adequations.org/spip.php?article2124>